

*Questions au Feuilleton*

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce:

1.	Le Programme d'aide aux constructeurs de navires					
	(I)	(II)	(III)	(IV)	(V)	(VI)
	\$ 1,000 à \$20,000	\$ 20,001 à \$100,000	\$100,001 à \$400,000	\$ 400,001 à \$1,000,000	\$1,000,001 ou plus	Total \$
Années						
a) 1974-1975	73,610.00	715,711.27	4,403,066.28	5,714,857.15	71,608,017.74	82,515,262.44
b) 1975-1976	38,751.50	679,931.38	1,473,939.60	5,346,343.88	73,944,948.92	81,483,915.28
c) 1976-1977	—	745,649.00	1,711,591.09	3,257,755.45	104,656,204.06	110,371,199.60
d) 1977-1978	109,887.95	558,202.23	1,900,057.36	3,300,476.79	26,365,806.90	32,234,431.23

	(I)	(II)	(III)	(IV)	(V)	(VI)
	\$ 1,000 à \$20,000	\$ 20,001 à \$100,000	\$100,001 à \$400,000	\$ 400,001 à \$1,000,000	\$1,000,001 ou plus	Total \$
(le nombre des contrats)						
a) 1974-1975	4	13	28	8	15	68
b) 1975-1976	2	12	8	8	13	43
c) 1976-1977	—	12	11	5	8	36
d) 1977-1978	8	8	12	5	6	39

2. Le Programme d'aide aux constructeurs de navires  
(milliers de dollars)

	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Terre-Neuve	\$ 2,635	\$ 2,158	\$ 1,115	\$ 1,206
Île-du-Prince-Édouard	21	62	—	21
Nouvelle-Écosse	6,288	5,335	11,121	3,647
Nouveau-Brunswick	6,503	7,808	15,271	8,824
Québec	14,418	22,207	23,401	24,322
Ontario	4,636	6,040	9,660	12,071
Manitoba	—	194	—	—
Saskatchewan	—	—	—	—
Alberta	—	275	246	—
Colombie-Britannique	10,499	13,921	7,186	4,515
Total	\$45,000	\$58,000	\$68,000	\$54,606

LE PROLONGEMENT DE L'ARTÈRE KNOXDALE-HUNT CLUB

**Question n° 785—M. Baker (Nepean-Carleton):**

Un accord est-il intervenu entre la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton ou avec toute autre administration locale de la capitale nationale et le ministère des Travaux publics, la CCN ou tout autre ministère ou organisme, en vue de concéder un terrain ou d'en permettre l'utilisation pour le prolongement de l'artère Knoxdale-Hunt Club ou d'une de ses parties, en ayant recours à des terrains appartenant à un ministère ou organisme du gouvernement ou contrôlés ou utilisés par l'un de ces derniers?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** La Commission de la capitale nationale et le ministère des Travaux publics m'informent comme suit: En ce qui concerne la Commission de la capitale nationale: En vertu d'une entente conclue le 1<sup>er</sup> juillet 1976 entre la Commission de la capitale nationale, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et la ville d'Ottawa, la CCN assumera 50 p. 100 du coût de construction du pont Knoxdale-Hunt Club traversant la rivière Rideau. Cependant, aucune entente n'a été conclue entre la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton ou avec toute autre administration locale de la capitale nationale, en vue de concéder un terrain ou d'en permettre l'utilisation pour le prolongement

de l'artère Knoxdale-Hunt Club ou d'une de ses parties, en ayant recours à des terrains appartenant ou contrôlés ou utilisés par la Commission de la capitale nationale.

En ce qui concerne Travaux publics Canada: Travaux publics Canada n'a jamais eu d'entente ou de rencontre avec la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton ou avec toute autre administration locale de la capitale nationale, en vue de concéder un terrain administré par Travaux publics Canada ou d'en permettre l'utilisation pour le prolongement de l'artère «Knoxdale-Hunt Club» ou d'une de ses parties.

LE BANC GEORGES ET LE GOLFE DU MAINE—LES CONTINGENTS IMPOSÉS AUX PÊCHEURS CANADIENS ET AMÉRICAINS

**Question n° 863—M. Gass:**

1. Pour chacune des six dernières années financières, quels ont été, dans les régions du banc Georges et du golfe du Maine, les contingents imposés aux pêcheurs a) canadiens, b) américains pour (i) la morue (ii) l'aiglefin (iii) les pétoncles?

2. Au cours de chacune des six dernières années financières, quels prix ont été payés aux pêcheurs canadiens qui ont pêché a) la morue, b) l'aiglefin, c) les pétoncles, dans le golfe du Maine et la région du banc Georges?

3. Pour l'année financière 1980-1981, quels seront les contingents imposés aux pêcheurs canadiens a) de morue, b) d'aiglefin, c) de pétoncles du banc Georges et du golfe du Maine?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):**

1. a) et b)

(i) et (ii) Voir la liste I.

a) et b)

(iii) Il n'y a pas eu de contingents pour les pétoncles dans la région du banc Georges et du golfe du Maine.

2. Voir la liste II.